

Attribution de temps

M. McDermid: Une «partie» de leurs revenus.

M. Milliken: Revoilà le ministre d'État à la Privatisation qui s'énerve. Bien sûr, c'est une partie de leurs revenus, mais c'est leur pension de sécurité de la vieillesse qu'on arnaque ainsi.

• (1530)

M. McDermid: Il me faut vous rappeler d'être objectif. Les gens de Kingston et les Îles sont objectifs.

M. Milliken: Je suis d'accord avec le ministre pour dire que les gens de Kingston et les Îles sont objectifs. Je suis absolument du même avis. Mais le fait est qu'une partie de leur revenu est imposé à 100 p. 100. Aucun autre genre de revenu n'est traité de cette façon sous le régime des lois fiscales canadiennes.

M. McDermid: Une partie de mon revenu est imposée elle aussi à 100 p. 100.

M. Milliken: Les députés d'en face perdent les pédales. Le ministre d'État dit qu'une partie de son revenu est imposée à plus de 100 p. 100. Je lui ferai remarquer qu'il ne touche pas de pension de vieillesse et qu'il n'est pas imposé sur cette partie de son revenu.

M. Andre: Les allocations familiales sont imposées à outrance.

M. Milliken: Les allocations familiales également. Je regrette, je n'ai pas pensé à ses allocations familiales. Comme je ne suis pas père de famille, je ne me préoccupe pas des allocations familiales, c'est-à-dire que je n'ai pas conscience que mes allocations familiales sont récupérées par l'impôt. Mais je suis d'accord avec le ministre, il devrait avoir honte du fait que ce genre de revenu est lui aussi imposé de cette façon. C'est tout à fait discriminatoire. C'est tout à fait injuste, et le ministre le sait. Il devrait s'opposer à ce projet de loi.

Nous avons au Canada le Cabinet le plus nombreux de l'histoire, 38 ministres qui siègent à la Chambre. Si ce groupe de ministres étaient animés du moindre sens de la démocratie, ils s'uniraient certainement dans la salle du Cabinet pour rejeter ce genre de projet de loi. Ils diraient sûrement au ministre des Finances qu'une telle mesure bat en brèche tout sens de la décence, de l'honnêteté, de l'équité, de la rectitude et de la justice. Voilà ce que je dis au ministre. Or, 38 d'entre eux n'ont pas réussi à voter contre ce projet de loi. Où est passé le sens de la démocratie sur les banquettes ministérielles d'en face? Pourquoi le ministre de la Justice n'a-t-il pas demandé à ses collègues si ce projet de loi devait faire l'objet d'une attribution de temps cet après-midi? S'il l'avait fait, ses collègues lui auraient certainement répondu: «Non, monsieur le ministre, pas sur un sujet aussi important et

une mesure aussi injuste.» Il aurait été sûrement d'accord.

Je lui demande de prendre la minute qui reste dans ce débat pour retirer sa motion pour que nous puissions étudier ce projet de loi en détail, comme cela s'impose.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Champagne): Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote No 158)

POUR

Députés

Anderson
Atkinson
Beatty
Bertrand
Blenkarn
Bouchard (Roberval)
Bourgault
Brightwell
Cadieux
Casey
Champagne (Champlain)
Clark (Brandon—Souris)
Collins
Cooper
Corbett
Couture
Darling
de Cotret
Domm
Duplessis
Epp
Feltham
Fontaine
Gérin

Andre
Attewell
Bernier
Blais
Bosley
Bouchard (Lac-Saint-Jean)
Boyer
Browes
Cardiff
Chadwick
Charest
Cole
Cook
Corbeil
Côté
Crosby (Halifax Ouest)
DeBlois
Desjardins
Dorin
Edwards
Fee
Ferland
Friesen
Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)